

# CLINIQUE DU MILLÉNAIRE

## Médecine - chirurgie



 **Oc Santé**

**Mieux vous accueillir,  
mieux vous accompagner**

**Livret d'accueil**

Retrouvez sur notre site [www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)  
toutes les informations sur votre hospitalisation

# Bienvenue



# Sommaire

- |           |   |           |  |
|-----------|---|-----------|--|
| <b>4</b>  | Un établissement<br>Oc Santé                            | <b>32</b> | Votre séjour   |
| <b>16</b> | Nos engagements   | <b>36</b> | Frais<br>d'hospitalisation                           |
| <b>20</b> | Votre accueil<br>et admission                           | <b>37</b> | Vos droits   |
| <b>21</b> | Votre prise en charge<br>en ambulatoire                 | <b>42</b> | Charte de la personne<br>hospitalisée                |
| <b>29</b> | Votre prise en charge<br>en hospitalisation<br>complète | <b>43</b> | Charte de la personne<br>en situation<br>de handicap |

Votre état de santé actuel nécessite un séjour dans notre établissement. Nous vous remercions de votre confiance et vous le souhaitons aussi agréable que possible.

Pour vous guider dès votre arrivée, nous avons porté toute notre attention à ce livret d'accueil.

Vous y trouverez la totalité des renseignements dont vous devez prendre connaissance à votre entrée. Prenez le temps de le lire et conservez-le, il vous sera utile tout au long de votre séjour.



Nous vous invitons à consulter notre site internet [www.millenaire.fr](http://www.millenaire.fr) pour compléter votre information et préparer au mieux votre séjour.

# Un établissement

**Oc Santé**

La **clinique du Millénaire** est un établissement du groupe **Oc Santé**, premier groupe de santé indépendant de la région Occitanie.

**2 000** LITS ET PLACES

**3 000** SALARIÉS

**750** MÉDECINS

**+ DE 70** SPÉCIALITÉS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

**270 000** PATIENTS PRIS EN CHARGE CHAQUE ANNÉE

**5 500** NAISSANCES PAR AN

**70 000** PASSAGES AUX URGENCES PAR AN

**80%** DE CERTIFICATION HAS DE NIVEAU «A» (100% DE NIVEAU A ET B)

**OC SANTÉ, C'EST :**

**UNE PRISE EN CHARGE  
PERSONNALISÉE ET ADAPTÉE**

**DES ÉQUIPEMENTS  
DE POINTE**

**UN SÉJOUR SUR MESURE EN  
FONCTION DE VOS BESOINS  
ET DE VOS ATTENTES**

**UN RÉSEAU DE SOINS  
COMPLÉMENTAIRE  
AU SERVICE DU PATIENT**

**DES SOINS DE QUALITÉ  
ET SÉCURISÉS**

**UNE EXCELLENCE  
TECHNIQUE RECONNUE**

**UN ENGAGEMENT  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE FORT**





Clinique Clémentville



Clinique du Millénaire



Clinique Plein Soleil



Clinique Bourgès



Polyclinique Saint-Roch

MÉDECINE  
CHIRURGIE  
OBSTÉTRIQUE



Clinique Mont-Louis

SOINS DE SUITE  
ET RÉADAPTATION



Clinique Fontfroide



Clinique Paris-Bercy



Clinique Les Oliviers

Oc Santé c'est

18

établissements de santé



Clinique Saint-Antoine

HOSPITALISATION  
À DOMICILE



Home Santé H.A.D.

PSYCHIATRIE



Clinique Stella



Résidence Les Lavandes



Clinique La Pergola



Clinique Saint-Martin  
de Vignogoul



Résidence Les Glycines  
Résidence Les Terrasses des Glycines

HÉBERGEMENT DE  
PERSONNES ÂGÉES



Résidence Renaissance

## LA CLINIQUE DU MILLÉNAIRE

Les valeurs de la clinique du Millénaire sont centrées autour de la prise en charge du patient :

- **S'adapter aux besoins du patient** en proposant des prises en charge adaptées, avec comme priorités la qualité et la sécurité des soins,
- **Valoriser l'accueil du patient** en l'informant de ses droits et en l'accompagnant dans son parcours de soins,
- **Respecter la dignité et les croyances** des patients,
- **Privilégier la qualité** en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue,
- **Créer les complémentarités** ou les interactions nécessaires pour assurer une prise en charge globale.

### → CHIFFRES CLÉS

- **+ DE 600** SALARIÉS
- **140** MÉDECINS ET PRATICIENS LIBÉRAUX
- **274** LITS RÉPARTIS SUR 4 NIVEAUX
- **37** BOXES D'AMBULATOIRE
- **15 000** PATIENTS HOSPITALISÉS PAR AN
- **12 000** PASSAGES EN AMBULATOIRE PAR AN
- **27 000** PASSAGES ANNUELS AU SERVICE DES URGENCES



## BÂTIMENT A

### NIVEAU 4

- Hospitalisation Médecine Gériatrie  
Pneumologie
- Unité de Neuro-vasculaire
- Unité de Soins Intensifs  
en Neuro-Vasculaire (USINV)

### NIVEAU 3

- Unité de Soins Continus (USC)
- Hospitalisation Urologie,  
Neurochirurgie

### NIVEAU 2

- Hospitalisation Cardiologie médicale  
et interventionnelle, Chirurgie cardiaque,  
Cardio-vasculaire, Cardio-gériatrie

### NIVEAU 1

- Unité de Réanimation
- Unité de Soins Intensifs en Cardiologie  
(USIC)
- Blocs opératoires et interventionnels
- SSPI

### NIVEAU 0

- Accueil principal
- Bureaux des admissions
- Cafétéria et point chaud
- Service des Urgences
- Centre d'imagerie médicale - IMACAM

## BÂTIMENT B

### NIVEAU 4

- Secteur de consultations Dermatologie,  
Echographie cardiaque, Pneumologie,  
Centre de médecine vasculaire
- Tests d'effort / Holters
- Gnosis santé

### NIVEAU 3

- Hospitalisation Chirurgie  
digestive, Chirurgie bariatrique,  
Gastroentérologie médicale,  
et Chirurgie plastique

### NIVEAU 2

- Nephrocare

### NIVEAU 1

- Médecine et Chirurgie ambulatoire
- Soins externes
- Accueil J0

## BÂTIMENT C

### NIVEAU 2

- Centre d'imagerie de la femme IMACAM

### NIVEAU 1

- Secteur de consultations - SCP
- Échographie cardiaque

### NIVEAU 0

- Laboratoire de biologie médicale INOVIE
- Consultations de pré-anesthésie (CPA)

## LES PRISES EN CHARGE PROPOSÉES

**La clinique du Millénaire est un établissement médico-chirurgical organisé autour de pôles de référence.**

### → PÔLE CARDIOLOGIQUE

Une équipe médicale pluridisciplinaire permet de proposer une prise en charge complète en cardiologie :

- **Cardiologie médicale & interventionnelle** (coronarographie, échographie transœsophagienne, angioplasties, pose de pacemaker, pose de défibrillateur, ablation par radio fréquence, traitement des fibrillations auriculaires, pose de valves mitrales et aortiques...),
- **Chirurgie cardio-vasculaire** (pontage coronarien sous Circulation Extra corporelle (CEC) et à cœur battant, chirurgie valvulaire, chirurgie de l'aorte abdominale et thoracique, carotide phlébologie...),
- **Unité de Soins Intensifs en Cardiologie,**
- **Cardio-gériatrie,**
- **Unité de la douleur thoracique,**
- **Unité de prise en charge des urgences** cardiologiques et coronariennes, 24h/24, 7 jours sur 7.

La clinique du Millénaire travaille en collaboration avec des cabinets médicaux libéraux disposant de leurs propres locaux de consultation au sein de l'établissement :

- Centre de médecine vasculaire
- Épreuves d'effort
- Étude de la consommation maximale d'Oxygène
- Holvers
- Échographies cardiaques

### → PÔLE CHIRURGICAL ET INTERVENTIONNEL

Un pôle de **chirurgie en hospitalisation complète et de chirurgie ambulatoire** où se déclinent les spécialités de :

- **Chirurgie digestive et viscérale** : chirurgie de l'intestin et du côlon, chirurgie de l'obésité, chirurgie de la vésicule biliaire, du foie, de l'appendice, des hernies abdominales, chirurgie cancérologique.
- **Gastroentérologie** : endoscopie digestive, coloscopies, proctologie, perfusions dans le cadre du traitement de la maladie de Crohn.
- **Neurochirurgie** : chirurgie de la sphère crano-encéphalique, chirurgie du rachis, électrostimulation dans le cadre de la prise en charge du Parkinson, chirurgie cancérologique.
- **Urologie** : endoscopie urinaire, ponction biopsique de prostate, chirurgie de la vessie, du rein et de la prostate, prise en charge des calculs urinaires et de l'incontinence urinaire, chirurgie cancérologique.
- **Radiologie interventionnelle** : biopsie, infiltration, ponction...

### → PÔLE MÉDICAL

- **Pneumologie** : fibroscopie bronchique, BPCO, spirométrie...
- **Neurologie** : filière AVC, traitement des scléroses en plaques, bilans mémoire.
- **Gériatrie** : service de court séjour gériatrique et bilan gériatrique.

## LE PLATEAU TECHNIQUE

La clinique du Millénaire participe à l'offre en lits de soins critiques et de soins de premiers recours avec :

- Un **service de soins d'Urgence**
- Deux **unités de réanimations médicales et chirurgicales**
- Une **unité de Soins Continus**
- Une **unité de Soins Intensifs de Neuro-vasculaire**
- Une **unité de Soins Intensifs en Cardiologie**

Mais également :

- Des **secteurs de consultations** au sein de la clinique accueillent des praticiens de différentes spécialités.
- Un **centre d'imagerie médicale** équipé de deux scanners, d'une salle d'échographie, de deux IRM, d'appareils de radiologie conventionnelle. Un cabinet d'imagerie de la femme (sénologie) est également disponible.
- Un **laboratoire d'analyses médicales** situé au sein de la clinique et fonctionnant 24h/24.





## VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS LORS DE VOTRE SÉJOUR

**Christelle BÉCHARD**, Directrice.

**Benjamin MAHIEU**, Directeur adjoint.

**Hélène ESPANOL**, Attachée de direction.

**Aurélié ALLAIN**, Directrice des Ressources Humaines.

**Marie-Céline LAPOINTE**, Directrice des Soins.

**Shahrzad PETIT**, Pharmacien gérant.

La liste des responsables de service est disponible sur le site internet de la clinique [www.millenaire.fr](http://www.millenaire.fr).  
**Pour vous permettre d'identifier facilement les différentes catégories de personnel que vous allez rencontrer au cours de votre séjour, le prénom et la qualification de chaque agent sont indiqués sur leurs badges.**

## CONTACTS UTILES

**Standard** ..... 04 99 53 60 00

### Les services :

Service des urgences ..... 04 99 53 63 73

Consultation de pré-anesthésie ..... 04 67 66 67 09

Chirurgie et médecine ambulatoire ..... 04 99 53 60 82

Unité de réanimation 2 ..... 04 99 53 60 00

Unité de réanimation 3 ..... 04 99 53 60 00

Unité de soins intensif en cardiologie ..... 04 99 53 60 00

Chirurgie cardiaque ..... 04 99 53 60 02

Médecine cardiaque ..... 04 99 53 61 23

Unité de soins continus ..... 04 99 53 61 26

Chirurgie viscérale et digestive ..... 04 99 53 65 49

Chirurgie urologique et neurochirurgie ..... 04 99 53 61 26

Médecine, gériatrie, pneumologie, neurologie ..... 04 99 53 66 92

Unité de soins intensifs en neurologie ..... 04 99 53 66 92

Laboratoire d'analyses médicales INOVIE ..... 04 99 53 63 63

Cabinet d'imagerie médicale IMACAM ..... 04 99 53 60 60

### Les soins de support :

Diététiciennes ..... 04 99 53 66 27

Assistante sociale ..... 04 99 53 65 51

Psychologue ..... 04 99 53 60 00

Infirmière d'annonce et RAAC ..... 04 99 53 60 45



## L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

Andrologie	
Dr FAIX Antoine	04 67 20 21 82
Anesthésie - Réanimation	
Dr ABBAL Bertrand	04 67 66 67 09
Dr BIGEON Jean-Yves	
Dr BURTIN Philippe	
Dr CHARPENTIER Christelle	
Dr CHOUKHI Rachid	
Dr COISEL Yannaël	
Dr COURANT Patrick	
Dr DONNETTE François-Xavier	
Dr DUCROCQ Nicolas	
Dr FEDIDE Fabien	
Dr HALCHINI Constantin	
Dr HATTERER Éric	
Dr LALANDE Marion	
Dr LORNE Emmanuel	
Dr OULD CHIKH Mehdi	
Dr PARNEIX Matthieu	
Dr ROUSSIAUX Arnaud	
Dr SENTENAC Pierre	
Angiologie	
Dr CREBASSA Vincent	04 99 53 62 20
Dr MONTIEL-SABATIER Danièle	
Dr NGUYEN PHUNG-BOYER Catherine	

Cancérologie	
Dr FLAMEIN Renaud	04 67 15 38 34
Cardiologie	
Dr ANSELME- MARTIN François	04 67 61 12 50
Dr BAUMELOU Jean	04 67 64 11 99
Dr BENNE Jean-Louis	04 67 29 25 55
Dr BIOUSSE Nathalie	04 67 66 11 46
Dr BONNET Jean	04 67 41 82 33
Dr CABANTOUS Serge	04 67 84 36 96
Dr CADILHAC Gilles	04 67 92 85 26
Dr CAMBON David	04 67 61 12 50
Dr CARRA Laurent	04 67 71 81 40
Dr CHEVRIER Jacques	04 67 64 11 99
Dr COUTURIER Jean-Louis	04 67 41 82 33
Dr CRESPIY Richard	04 67 60 63 81
Dr CURINIER Corentin	04 99 53 62 00
Dr CYTEVAL Alain	04 67 87 28 80
Dr DUPUY Didier	04 67 71 89 90
Dr FASSIER Aude	04 67 71 81 40
Dr FICAI Sylvia	04 67 64 11 99
Dr FRIEDMANN Reynald	04 67 65 48 38
Dr GAUCI Laurent	04 67 65 48 38
Dr KHALIL Cliff	04 11 28 02 07
Dr KRICHEL Dimitri	04 67 02 26 26
Dr LACOSTE Jean-Paul	04 67 54 10 08
Dr MALAK Lucile	04 67 52 39 78
Dr MALAK Malak	
Dr MASSON Christophe	04 67 75 41 75



## L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

Dr MESLI Zoubir	04 67 71 87 49
Dr POLETTI Grégoire	04 67 49 71 11
Dr RHARBAOUI Mohamed	04 67 45 51 74
Dr RICHARD Gaetan	04 99 53 62 00
Dr RODIER Virginie	04 67 02 26 26
Dr ROLA Matthieu	04 99 53 62 00
Dr ROUGE Jean-François	04 67 98 85 42
Dr SAMRI Ali	04 67 42 51 85
Dr SBAITI Armand	04 67 03 14 02
Dr SCALZI Joseph	04 67 61 12 50
Dr VANDENBERGHE d'Arcy	04 99 53 62 00
Dr WOJEWODSKA Hélène	04 67 60 40 36

### Cardiologie interventionnelle

Dr BERDAGUE Philippe	04 67 49 71 11
Dr CADE Stéphane	04 99 53 62 00
Dr COSSON Stéphane	04 67 49 71 11
Dr CRANSAC Frédéric	04 67 33 67 33
Dr GUILLOT Philippe	04 67 74 87 87
Dr LEVY Gilles	04 99 53 62 00
Dr MALCLES Guilhem	
Dr PIOT Christophe	
Dr PONS Maxime	
Dr RACZKA Franck	
Dr SPORTOUCH Catherine	

### Chirurgie bariatrique

Dr CRESIENZO Dominique	04 67 42 19 70
Dr DENEVE Éric	

### Chirurgie cardiaque et vasculaire

Dr DUBAR Arnaud	04 99 53 62 10
Dr FREYCON-TARDY Léonore	
Dr MUNOS Emmanuel	
Dr NADER Joseph	

### Chirurgie urologique

Dr BAYOUD Yann Younes	04 67 20 21 83
Dr CONSTANS Jean-Paul	
Dr DELBOS Olivier	
Dr FAIX Antoine	
Dr LANFREY Pierre	04 67 80 03 00
Dr ZARKA Michaël	

### Chirurgie viscérale et digestive

Dr CHAUVAT John	04 67 42 19 70
Dr CRESIENZO Dominique	
Dr DENEVE Éric	04 67 15 38 34
Dr FLAMEIN Renaud	
Dr GLAISE Aude	04 67 42 19 70
Dr MALGOIRE Jean-Yves	04 67 15 38 34
Dr PISSAS Marie-Hélène	
Dr SILVESTRI Marta	04 67 06 71 36

### Dermatologie

Dr BES Georges	04 67 71 74 14
----------------	----------------

### Endocrinologie

Dr SIAU Diba	04 99 53 34 32
--------------	----------------

<b>Gastro-entérologie et hépatologie</b>	
Dr AYRAL Jean	04 67 02 03 42
Dr BLANC Christophe	04 67 15 16 17
Dr BOYER André	04 67 92 02 82
Dr DANAN Guillaume	04 67 69 02 20
Dr FEDKOVIC Yvan	04 67 22 33 33
Dr GARCIA Valérie	
Dr GUILLET Robert	04 67 92 02 82
Dr HANSLIK Bertrand	
Dr JAOUEN Florence	04 67 69 02 20
Dr LIAUTARD Jacques	
Dr LHOTE Camille	04 67 15 16 17
Dr LOUVETY Stéphane	04 67 92 02 82
Dr MONNIN Jean-Luc	
Dr MONTARIOL Marion	04 67 69 02 20
Dr SALOUM Thierry	
Dr SUMA Constance	04 67 92 02 82
Dr VERCAMBRE AUFORT Lucile	04 67 15 16 17
<b>Gériatrie</b>	
Dr DURANT Richard	04 99 53 34 34
Dr LEONEL Florence	04 99 53 61 24
Dr GALLET DE SANTERRE Philippe	04 99 53 60 02
Dr ROCHA Miguel	

<b>Médecine interne</b>	
Dr DURANT Richard	04 99 53 34 34
<b>Néphrologie</b>	
Dr BASEL AVRILA Olivia	
Dr DELEUZE Sébastien	
Dr GUICHARD Isabelle	
Dr JUGANT Sébastien	04 67 99 86 70
Dr MACOMBE Anouk	
Dr SIMONINI Fanny	
Dr SOUWEINE Jean-Sébastien	
<b>Neurochirurgie</b>	
Dr BLANQUET Alexandre	
Dr DRAN Grégory	04 67 54 54 00
Dr MEYER-BISCH Vincent	
Dr NOGUES Laurent	
<b>Neurologie</b>	
Dr AZAKRI-ACHOUKHI Souhayla	04 67 99 07 94
Dr FLAIRE Axel	04 67 42 19 09
Dr GRINI MAZOUZI Magda	04 67 99 07 94
Dr JACOB Mélissa	
Dr LANDRAGIN Nicolas	
Dr LIONNET Caroline	04 67 42 19 09
Dr RIVERO SAUX Aude	



## L'ANNUAIRE DES MÉDECINS

Pneumologie	
Dr ADAM Brigitte	04 99 53 62 18
Dr BUGHIN François	
Dr FROMENT Catherine	
Dr GAUTIER DECHAUD Véronique	
Dr MAESTRE Corinne	
Proctologie	
Dr MALGOIRE Jean-Yves	04 67 15 38 34
Rhumatologie	
Dr BRUN Amélie	04 67 58 33 95
Dr DIDRY Catherine	
Dr DRAN Delphine	
Dr LOCCI Marie	
Dr REMY MOULARD Anouck	

Sexologie	
Dr FAIX Antoine	04 67 20 21 82
Urgences	
Dr AUJARD Raphaëlle	04 99 53 63 73
Dr DESBREST Paul	
Dr DUNO Caroline	
Dr GUERIN Côme	
Dr GUERIN Édouard	
Dr LATOUR Émeline	
Dr LE GOULVEN Yannig	
Dr MANUCEAU Bernard	
Dr SAMORINHA Gilles	
Dr SOULIER Matthieu	





## ACCÈS ET PLAN

### Depuis l'autoroute A9 :

Sortie 29 Montpellier Est, prendre la direction de Montpellier centre, puis suivre la direction Odysseum.

### Depuis Montpellier centre :

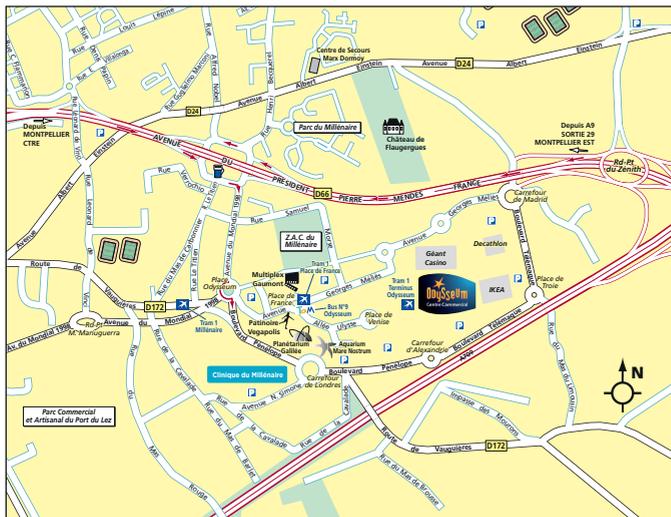
Suivre la direction de l'aéroport, puis Odysseum.

### Depuis Palavas-les Flots :

Suivre Montpellier centre, puis prendre l'A9 direction Nîmes, prendre la sortie Montpellier Est et suivre la direction Montpellier centre puis Odysseum.

### Depuis Carnon-Plage :

Prendre la direction Montpellier Aéroport, suivre Montpellier centre, puis Odysseum.



**Tramway** : Ligne n° 1, arrêt « Place de France ».



**Bus** : ligne 29, arrêt Odysseum et la ligne « La Ronde Extérieure Nord Montpellier ».



**Parking** : La clinique dispose d'un vaste parking, réservé aux patients et aux visiteurs.

Des places de parking pour personne à mobilité réduite sont disponibles à proximité immédiate de l'accueil du service des urgences et de l'entrée de la clinique.

# Nos engagements

## QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

L'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins est notre priorité.

### → CERTIFICATION



Comme tous les établissements du groupe Oc Santé, la clinique du Millénaire s'inscrit dans **une démarche continue d'amélioration de la qualité** des soins proposés. En 2019, la **Haute Autorité de Santé a attribué à la clinique du Millénaire le niveau le plus élevé, « A », de sa version de certification**. Cette reconnaissance, valable 6 ans, est une nouvelle preuve du très haut niveau de performance de l'établissement.

### → DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET « PATIENT TRACEUR »

Les équipes qui vous soignent évaluent régulièrement leurs pratiques et l'organisation mise en place pour améliorer la prise en charge des patients.

La méthode du « patient traceur » est une des évaluations mises en œuvre au sein de la clinique. Elle consiste à choisir des patients qui sont en cours d'hospitalisation et à évaluer leur prise en charge depuis leur entrée dans l'établissement en prenant en compte leur expérience propre.

**Nous pourrions vous solliciter afin d'être l'un de ces patients.**

Dans ce même objectif, nous vous rappelons l'intérêt de participer aux **enquêtes de satisfaction** qui vous seront proposées à votre sortie.

Le signalement des dysfonctionnements et événements indésirables est organisé sur l'établissement et des mesures correctives sont mises en œuvre.

L'ensemble des actions d'amélioration identifiées au travers de ces évaluations constitue le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins. Un suivi de la mise en place de ces actions est organisé et l'évaluation de leur efficacité est réalisée.

### → INDICATEURS DE QUALITÉ

La Haute Autorité de Santé met à disposition des indicateurs de qualité et de sécurité des soins pour les établissements de santé. Ces indicateurs, développés et validés avec les professionnels de santé, les patients et les usagers sont utilisés comme outils d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Leur diffusion est publique sur le site [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr).



## → IDENTITOVIGILANCE

Afin de sécuriser votre identification à toutes les étapes de votre prise en charge, les équipes seront amenées à vous demander de décliner votre identité fréquemment. **De plus un bracelet d'identification vous sera remis lors de votre installation dans les services de soins.**

## → LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Les infections nosocomiales sont des infections acquises dans les établissements de santé et peuvent concerner tant les patients que le personnel. Beaucoup d'entre elles sont liées aux propres bactéries du patient, à son état général, aux actes de soins qu'il reçoit. D'autres sont d'origine externe. Une partie des infections peut être évitée grâce à l'application de mesures d'hygiène préventives.

**Les professionnels de la clinique mettent tout en œuvre pour limiter au maximum la survenue de ces infections.** Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) se réunit périodiquement pour élaborer un programme annuel de prévention et en suivre la réalisation en collaboration avec l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH).

La majorité des infections se transmettant par voie de contact, vous participez également à la prévention de ces infections, ainsi que les personnes qui vous rendent visite, notamment avec l'utilisation de la solution hydroalcoolique mise à votre disposition dans votre chambre.





## PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOULEUR

Dans cet établissement, **nous nous engageons à prendre en charge votre douleur. Nous allons vous aider à ne plus avoir mal ou à avoir moins mal :**

- EN RÉPONDANT À VOS QUESTIONS,
- EN VOUS EXPLIQUANT LES SOINS QUE NOUS ALLONS VOUS FAIRE ET LEUR DÉROULEMENT,
- EN UTILISANT LE OU LES MOYENS LES MIEUX ADAPTÉS.

N'hésitez pas à nous solliciter si votre douleur persiste et/ou dès qu'elle réapparaît. Il ne faut pas attendre que la douleur soit insupportable avant de nous appeler, elle sera plus difficile à soulager.

## ÉTHIQUE ET BIEN-ÊTRE

L'établissement a mis en place un **Comité éthique pluri-professionnel** exerçant une action de réflexion, de conseil et de pédagogie auprès des professionnels de la clinique. Les projets examinés concernent toutes questions d'ordre éthique liées à la prise en charge du patient. La clinique du Millénaire a également nommé un Référent Bien-être certifié AFNOR. Il intervient notamment dans l'évaluation des pratiques ainsi que dans les actions d'amélioration découlant de ces évaluations.



## ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le groupe Oc Santé et la clinique du Millénaire ont décidé de s'engager dans une politique de développement durable, conscients des impacts de l'activité des établissements de santé sur l'environnement. Celle-ci s'inscrit de fait dans la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins mise en place depuis de nombreuses années. Cet engagement est fondé sur trois axes :

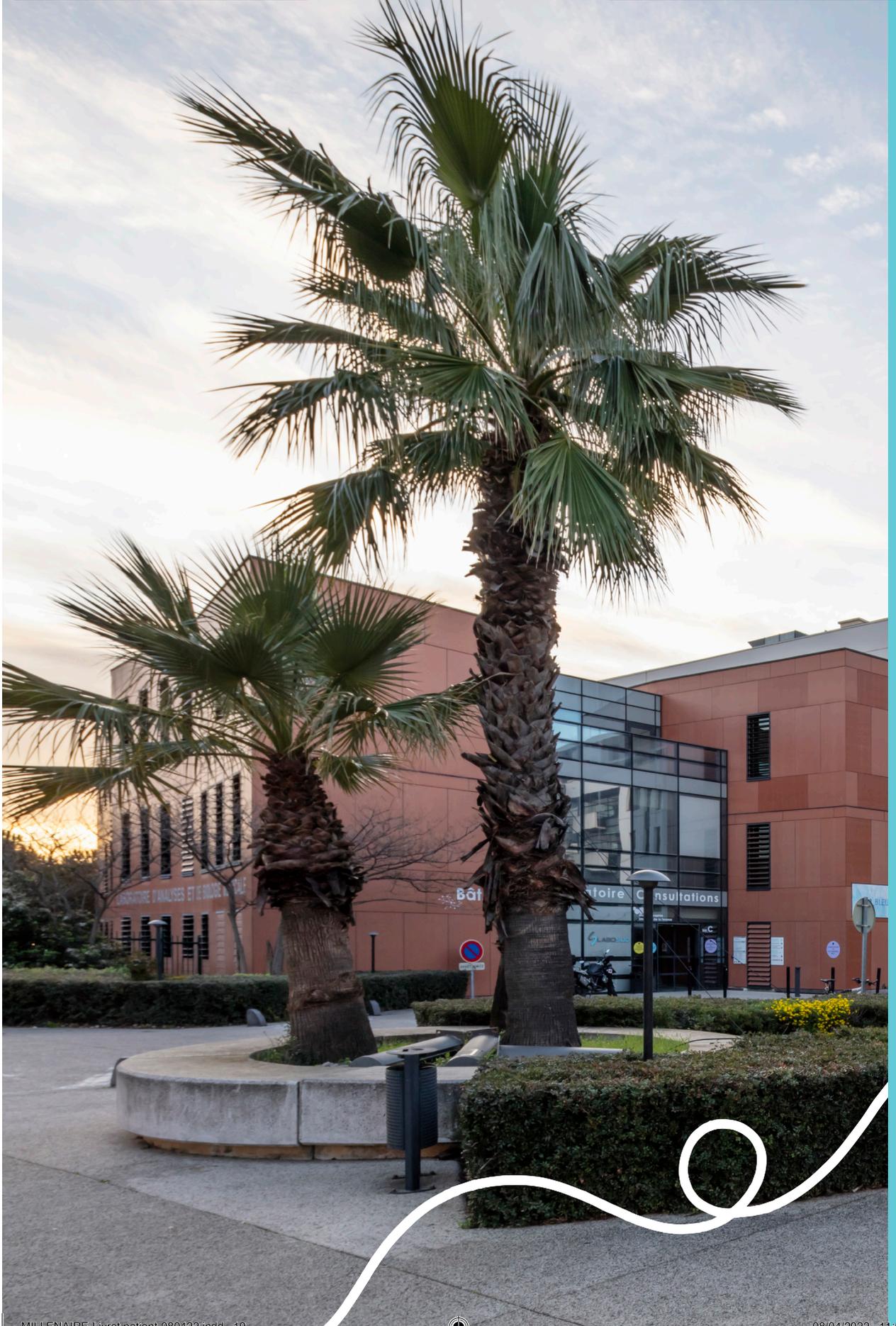
- **ENVIRONNEMENTAL** : réduire nos impacts sur l'environnement,
- **SOCIAL** : promouvoir la qualité de vie au travail,
- **ÉCONOMIQUE** : maîtriser les coûts par une politique d'achat éco-responsable.



## SÉCURITÉ

### → VIDÉOSURVEILLANCE

**L'établissement est placé sous vidéosurveillance** pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant 15 jours. Le droit d'accès s'exerce auprès du responsable de la sécurité et auprès de la direction de la clinique. Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment vos droits d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez adresser un mail à [dpo@oc-sante.fr](mailto:dpo@oc-sante.fr).



# Votre accueil et admission

Le personnel d'accueil se tient à votre disposition pour vous renseigner, vous guider ou recueillir vos remarques ou vos suggestions.



## ACCUEIL

La clinique du Millénaire est accessible uniquement par l'entrée principale (hors urgences) située

**220 boulevard Pénélope**

## HORAIRES

À ce poste, deux hôtesses vous accueillent de

**7h20** | **7 jours/7**  
**à 20h40**

## LES MODES D'HOSPITALISATION

- MÉDECINE ET CHIRURGIE AMBULATOIRE
- MÉDECINE ET CHIRURGIE EN HOSPITALISATION COMPLÈTE
- HOSPITALISATION NON PROGRAMMÉE

Vous pouvez être admis(e) à tout moment du jour et de la nuit sans formalités administratives préalables, après l'accord du médecin auprès duquel vous êtes adressé(e). Le bureau des admissions constituera alors votre dossier avec votre famille ou votre accompagnant.

## DOCUMENTS À NE PAS OUBLIER AVANT VOTRE ENTRÉE



### Une pièce d'identité validante

(carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour)



**Votre carte Vitale** mise à jour (ou à défaut une attestation d'ouverture des droits)



### Votre attestation mutuelle / CMUC



**Votre pochette de préadmission complétée**

# Votre prise en charge en ambulatoire

Le service ambulatoire est ouvert du lundi au vendredi de

**7h00 à  
20h00**

**POUR JOINDRE LE SERVICE AMBULATOIRE :**

**04 99 53 60 82**

EN CAS DE PROBLÈME SURVENU EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE AMBULATOIRE, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE DES URGENCES DE LA CLINIQUE (24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7).

**SERVICE DES URGENCES :**

**04 99 53 63 73**

## LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION OU EXAMEN

### → L'APPEL DE LA VEILLE

Il ne concerne pas tous les patients. Votre médecin peut déjà vous avoir donné toutes les informations nécessaires dont votre heure de convocation. Si ce n'est pas votre cas, un(e) infirmier(e) de la clinique vous contactera par téléphone **entre 12h et 16h**. Il (Elle) vous confirmera l'heure de convocation et fera un point avec vous sur l'organisation de votre séjour ainsi que sur les consignes préopératoires. Il est possible que l'heure de convocation donnée par l'infirmier(e) soit quelque peu différente de celle donnée par votre praticien. **Si vous n'êtes pas joignable à ce moment-là, vous devez absolument appeler le service avant 19h au : 04 99 53 60 82.**

## VOTRE PRÉPARATION PRÉ-OPÉRATOIRE

En fonction de l'intervention ou de l'examen à réaliser, les consignes préopératoires applicables divergent. Afin de vous garantir une meilleure prise en charge, vous trouverez ci-après les instructions propres à votre préparation préopératoire. Il vous suffit pour cela de vous référer à la fiche concernant votre situation, et, s'il y a lieu, vous référer aux recommandations supplémentaires données par votre médecin.

Votre praticien ainsi que l'équipe soignante restent à votre disposition pour toute question supplémentaire relative à votre préparation. **Veillez à bien respecter les consignes contenues dans cette fiche afin d'éviter tout report de votre intervention/examen.**

Je me réfère à la page :

- Pour une endoscopie digestive/pulmonaire .....P22
- Pour une rhizolyse (thermocoagulation, phénolysation) .....P23
- Pour une coronarographie .....P24
- Pour une échographie transœsophagienne .....P25
- Pour une intervention chirurgicale .....P26

## PRÉPARATION EN VUE D'UNE ENDOSCOPIE DIGESTIVE/PULMONAIRE

### → AVANT L'EXAMEN

Avant l'examen, **vous devez prendre rendez-vous avec un médecin-anesthésiste (04 67 66 67 09) idéalement 7 jours avant. Il vous interrogera sur vos antécédents et vos traitements et vous précisera le déroulement de votre séjour.**

**LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE** est destinée à nettoyer et préparer votre peau avant votre examen. **A votre domicile, au plus près de l'heure de rendez-vous, prenez votre douche avec votre savon habituel.**



1. Savonner le corps du haut vers le bas



2. Insister sous les aisselles, nombril, plis de l'aîne et terminer par les pieds et les organes génitaux



3. Ne pas utiliser de gant de toilette pour le rinçage



4. Rincer abondamment



5. Se sécher avec des serviettes propres et revêtir des vêtements propres

### → LE JOUR DE L'EXAMEN

- Vous devez vous brosser correctement les dents.
- Dans le cadre de votre examen, vous devez rester à jeun : 2 heures pour les liquides clairs (le lait et les boissons avec pulpes sont considérés comme aliments solides) et 6 heures pour l'alimentation solide, **excepté pour la coloscopie** (cf protocole de votre gastroentérologue), avant votre heure de convocation.
- Vous pouvez prendre votre traitement habituel aux heures prescrites (avec une seule gorgée d'eau si la prise doit se faire dans les 2 heures avant l'heure de convocation) sauf contre-indication mentionnée par l'anesthésiste en consultation.
- Dans le cas où un bilan biologique préopératoire vous a été prescrit vous devrez le présenter à l'infirmière qui vous accueillera.
- Veillez à bien retirer vos lentilles de contacts, bijoux et piercings avant votre examen.
- L'anesthésiste qui vous prendra en charge au bloc opératoire ne sera pas nécessairement celui qui vous a examiné en consultation.
- Durée de l'examen (à titre indicatif) :  
Fibroscopie gastrique ou pulmonaire : 15 min  
Coloscopie : 30-45 min  
Écho-endoscopie : 45-60 min
- La collation après examen :  
Endoscopie digestive : dès le retour en chambre, sauf contre indication de votre médecin  
Fibroscopie bronchique : 2 heures après votre retour en chambre

Vous sortirez dès que votre état le permet, en accord avec votre praticien.

## PRÉPARATION EN VUE D'UNE RHIZOLYSE

### → AVANT L'EXAMEN

Avant l'examen, **vous devez prendre rendez-vous avec un médecin-anesthésiste (04 67 66 67 09) idéalement 7 jours avant. Il vous interrogera sur vos antécédents et vos traitements et vous précisera le déroulement de votre séjour.**

#### — LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

Elle est destinée à nettoyer et préparer votre peau avant votre examen. **À votre domicile, au plus près de l'heure de rendez-vous, prenez votre douche avec votre savon habituel.**

#### — LE JEÛNE MODERNE

Le jour de l'examen, vous devez vous brosser correctement les dents et arriver **à jeun** : **ne plus boire 2 heures avant la convocation pour les liquides clairs** (eau, thé ou café sans lait, jus sans pulpe) et **ne plus manger 6 heures avant la convocation.**

Vos médicaments du matin peuvent être pris avec une petite quantité d'eau et après avis de votre praticien.

#### — QU'EST-CE QUE LA RHIZOLYSE ?

Cette intervention se réalise sous une anesthésie générale peu profonde (sans intubation). L'hospitalisation se fait en ambulatoire (vous sortirez le jour même). La procédure dure environ 30 minutes.

L'intervention se déroule au bloc opératoire où vous serez installé sur le ventre, en position « plage » (les deux mains sous la tête), avec la radiographie positionnée de face afin de repérer les articulations. Une aiguille est descendue sous contrôle radiographique jusqu'à obtenir un contact osseux contre l'articulation, tout en injectant un anesthésique local. Le chirurgien place une électrode au travers de cette aiguille, et réalise une thermolésion (électrique ou chimique) des ramifications nerveuses contre ces articulations. Il existe souvent une période de 24-48h où les douleurs peuvent être majorées, elle est généralement bien maîtrisée par les antalgiques et anti-inflammatoires. Le résultat est acquis en six semaines. Le résultat antalgique apparaît sur le premier mois, voire le second.

### → APRÈS L'EXAMEN

Vous resterez dans le service ambulatoire entre 2 et 4h, selon votre état, après votre retour du bloc opératoire, une collation vous sera servie dès votre retour en chambre.

Après la rhizolyse, vous devez observer du repos pendant la fin de la journée. Ne restez pas allongé en permanence, marchez un peu. Il ne faut pas faire d'automédication, seuls les médicaments prescrits par le médecin doivent être pris. Si des manifestations douteuses apparaissent, contactez les urgences.

#### — LES RISQUES DE L'INTERVENTION

Les risques de cette intervention sont faibles et limités au mauvais positionnement de l'aiguille, au risque d'hématome sur le trajet de l'aiguille, ou d'une réaction allergique à un produit d'injection ou anesthésique.

## PRÉPARATION EN VUE D'UNE CORONAROGRAPHIE

### → AVANT L'EXAMEN

Avant l'examen, **vous devez prendre rendez-vous avec un médecin-anesthésiste (04 67 66 67 09) idéalement 7 jours avant.** Il vous interrogera sur vos antécédents et vos traitements et vous précisera le déroulement de votre séjour. Il vérifiera l'absence de contre-indication à cet examen et la possibilité de le réaliser en ambulatoire.

Veillez à apporter votre **dossier médical, votre traitement** et vos **analyses de sang** lors de cette consultation.

### → LE JOUR DE L'EXAMEN

La douche préopératoire est destinée à nettoyer et préparer votre peau avant votre examen.

**À votre domicile, au plus près du rendez-vous** et selon les indications de votre médecin, **prenez une douche avec un savon doux unidose.**



1. Savonner le corps du haut vers le bas



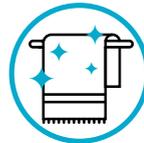
2. Insister sous les aisselles, nombril, plis de l'aîne et terminer par les pieds et les organes génitaux



3. Ne pas utiliser de gant de toilette pour le rinçage



4. Rincer abondamment



5. Se sécher avec des serviettes propres et revêtir des vêtements propres

- Vous devez vous brosser correctement les dents.
- À votre arrivée, le personnel soignant procédera si nécessaire à la **dépilation du site opératoire** (au niveau du poignet et du pli de l'aîne. **Vous pouvez l'anticiper à votre domicile et vous dépiler avec de la crème dépilatoire (test allergique à réaliser 4 jours avant l'examen hors zone opératoire) ou une tondeuse. L'usage du rasoir est à proscrire.**
- Veillez à bien **retirer tous vos bijoux**, piercings, lentilles de contacts, vernis à ongles aux mains.
- **Si la coronarographie est prévue dans la matinée :** vous devez **rester à jeun à partir de minuit** mais pouvez boire des liquides clairs (eau, thé, café, mais pas de jus, ni lait) jusqu'à 2h avant l'intervention et prendre votre traitement habituel. **Si la coronarographie est prévue dans l'après-midi :** vous prenez votre petit déjeuner **avant 8h**, mais devez rester à jeun au repas de midi, vous pouvez boire des liquides clairs (eau, thé, café, mais pas de jus, ni lait) jusqu'à 2h avant l'intervention tout en continuant à prendre votre traitement habituel selon les recommandations des médecins.

### → APRÈS L'EXAMEN, QUI DURERA 30 À 45 MINUTES

- Vous aurez un pansement qui pourra être compressif au poignet ou au pli de l'aîne. Ce dernier vous sera retiré quelques heures plus tard, avant votre retour à domicile.
- Vous pourrez boire et manger dès le retour dans votre chambre.
- **Vous devez être accompagné pour quitter l'établissement. Vous ne devez pas conduire pour rentrer chez vous. Vous ne devez pas rester seul la nuit suivant l'examen.**
- Vous ne devez pas effectuer d'efforts importants durant les 24/48 heures suivant l'examen. Les activités physiques devront être reprises progressivement.
- Il est possible qu'un hématome se forme au niveau de l'aîne ou du bras. Si celui-ci devient important, douloureux ou vous inquiète, prévenez les urgences.

## PRÉPARATION EN VUE D'UNE ÉCHOGRAPHIE TRANSŒSOPHAGIENNE SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

### → AVANT L'EXAMEN

Avant l'examen, **vous devez prendre rendez-vous avec un médecin-anesthésiste (04 67 66 67 09) idéalement 7 jours avant**. Il vous interrogera sur vos antécédents et traitements et vous précisera le déroulement de votre séjour.

**LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE** est destinée à nettoyer et préparer votre peau avant votre examen. **A votre domicile, au plus près de l'heure de rendez-vous, prenez votre douche avec votre savon habituel.**



1. Savonner le corps du haut vers le bas



2. Insister sous les aisselles, nombril, plis de l'aîne et terminer par les pieds et les organes génitaux



3. Ne pas utiliser de gant de toilette pour le rinçage



4. Rincer abondamment



5. Se sécher avec des serviettes propres et revêtir des vêtements propres

- Le jour de l'examen, vous devez vous brosser correctement les dents et arriver **à jeun : ne plus boire 2 heures avant la convocation pour les liquides clairs** (eau, thé ou café sans lait, jus sans pulpe) et **ne plus manger 6 heures avant la convocation**. Vos médicaments du matin peuvent être pris avec une petite quantité d'eau et après avis de votre praticien.
- Veillez à **bien retirer tous vos bijoux** (lentilles de contacts, lunettes, bijoux, piercings) et vernis à ongles.

### → APRÈS L'EXAMEN

- Vous serez surveillé quelques heures dans le service.
- **Vous pourrez rapidement boire et manger après l'examen. Vous devez être accompagné pour quitter l'établissement. Vous ne devez pas conduire pour rentrer chez vous. Vous ne devez pas rester seul la nuit suivant l'examen.**
- Des **douleurs de l'arrière-gorge** peuvent survenir pendant quelques heures après l'échographie transœsophagienne. **Elles peuvent être soulagées par du paracétamol**. Si elles persistent ou s'intensifient, veuillez contacter les urgences.

## PRÉPARATION EN VUE D'UNE INTERVENTION CHIRURGICALE

**Madame, Monsieur, vous allez subir une intervention chirurgicale en ambulatoire à la clinique du Millénaire. À cet effet, nous vous demandons de bien vouloir appliquer les recommandations suivantes.**

### → LA CONSULTATION DE PRÉ-ANESTHÉSIE

**Vous devez prendre rendez-vous avec un médecin-anesthésiste (04 67 66 67 09) idéalement 7 jours avant. Il vous interrogera sur vos antécédents et vos traitements et vous précisera le déroulement de votre séjour.**

### → LA DOUCHE PRÉOPÉRATOIRE

La douche préopératoire est destinée à nettoyer et préparer votre peau avant toute intervention chirurgicale. Il est recommandé de réaliser au moins une douche préopératoire avec une solution moussante unidose antiseptique ou non (selon prescription de votre chirurgien). La douche préopératoire doit être réalisée au domicile, au plus près de l'intervention :



1. Savonner le corps du haut vers le bas



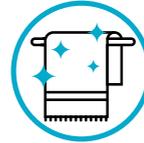
2. Insister sous les aisselles, nombril, plis de l'aîne et terminer par les pieds et les organes génitaux



3. Ne pas utiliser de gant de toilette pour le rinçage



4. Rincer abondamment



5. Se sécher avec des serviettes propres et revêtir des vêtements propres

### → LA DÉPILATION DU SITE OPÉRATOIRE

La dépilation du site opératoire dans la prévention des infections du site opératoire n'est pas obligatoire en routine. Elle est faite à la demande de votre chirurgien si ce dernier considère que la pilosité du site opératoire peut être une gêne à l'intervention ou un inconfort pour les soins postopératoires, référez vous le cas échéant au schéma de dépilation hachuré par votre médecin, page 26. L'utilisation du rasoir est formellement interdite. Les crèmes dépilatoires peuvent être utilisées (sauf sur les muqueuses). Cependant, si vous utilisez une crème dépilatoire, un test allergique doit être réalisé 24h au préalable (hors zone opératoire). Vous pouvez également utiliser une tondeuse. Dans le cas où vous ne pouvez pas prendre en charge votre dépilation, elle sera réalisée par l'équipe soignante le jour de votre intervention.

### → LE JEÛNE

- Vous pouvez vous alimenter jusqu'à 6h avant votre intervention.
- Vous pouvez boire des liquides clairs (sauf lait et boisson avec gaz ou pulpe) jusqu'à 2 heures avant votre intervention.

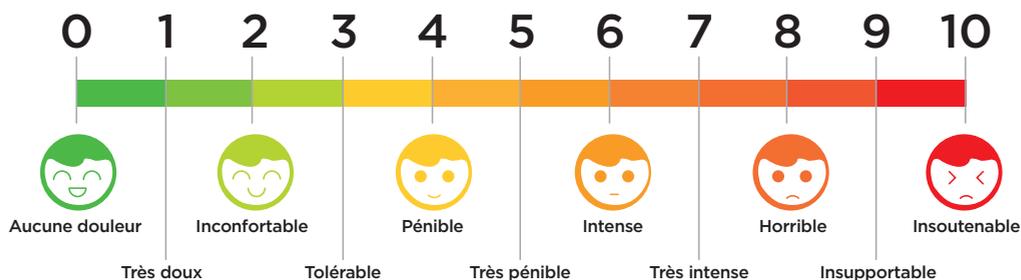
## → APRÈS L'INTERVENTION

Pendant les 24 premières heures quelques complications, souvent mineures, peuvent survenir : douleurs, nausées, vomissements, vertiges, étourdissements, fatigue, myalgies, céphalées ou somnolences. Dans la majorité des cas, tout doit rentrer dans l'ordre en 24-48 heures, mais ces signes peuvent aussi persister plusieurs jours.

### LES SUITES NORMALES DE LA CHIRURGIE

#### — La douleur

Situez-la sur l'échelle numérique (EN) :



Une douleur inférieure à 4 est considérée comme étant normale. Cette douleur post opératoire doit être calmée par la prise des antalgiques prescrits par votre médecin.

#### — La cicatrice

Après l'intervention et dans les jours qui suivent, l'aspect de votre plaie peut être légèrement inflammatoire (rougeur, gonflement) il n'y a rien d'inquiétant à cela.

### LES SIGNES QUI DOIVENT DONNER L'ALERTE

- Douleur supérieure à 4 sur l'échelle numérique
- La zone opératoire inflammatoire et douloureuse
- De la fièvre supérieure ou égale à 38.5°C

**Si vous présentez un ou plusieurs de ces signes et pour toute urgence vous pouvez contacter :**

- N° service ambulatoire, du lundi au vendredi de 7h à 20h : **04 99 53 60 82**
- N° service Urgences, 7 jours/7 - 24 heures/24 : **04 99 53 63 73**

## → MODALITÉS DE REPRISE DE LA DOUCHE/BAIN, ALIMENTATION, ACTIVITÉ PHYSIQUE

- 🟢 La douche est autorisée dès la sortie de la clinique en protégeant votre pansement.
- 🟢 Alimentation normale dès la sortie de la clinique.
- 🟢 Marcher et monter les escaliers.
- 🔴 Ne pas prendre de bain pendant une semaine.
- 🔴 Ne pas porter de charge lourde pendant 21 jours.
- 🔴 Pas de sport pendant 21 jours.

## LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

- **Présentez-vous à l'accueil de la clinique à l'heure de convocation** communiquée la veille par téléphone. L'hôtesse d'accueil vous orientera vers le service ambulatoire.
- Procédez à votre enregistrement sur la **borne administrative** située à l'entrée du service.
- Il vous sera mis un **bracelet d'identification** comportant vos éléments d'identité afin de garantir la sécurité de votre prise en charge et le respect du processus d'identitovigilance.
- Le personnel soignant **vous installera dans une chambre** disposant du téléphone et d'un poste de télévision et procédera au **contrôle préopératoire** en vue de l'intervention/examen prévu.
- Éveillé, debout et acteur de votre examen/intervention, **vous vous rendez, si votre état le permet, à pied au bloc opératoire accompagné par l'un de nos brancardiers.**
- **Une fois l'intervention terminée**, vous serez pris(e) en charge par le personnel de la salle de soins post-interventionnelle, sous le contrôle de l'anesthésiste.
- Vous serez ensuite raccompagné(e) en brancard dans votre chambre où une collation vous sera servie. **L'équipe assurera la continuité des soins et la surveillance jusqu'à votre sortie**, après autorisation de votre praticien.

### → VOS DOCUMENTS MÉDICAUX

Avant de quitter l'établissement, l'ensemble des documents médico-administratifs de votre séjour vous seront remis (ordonnance, certificat médical, arrêt de travail si nécessaire, etc.).

### → L'ACCOMPAGNANT

**La présence d'un accompagnant est indispensable**, puisqu'il vous est formellement interdit de quitter l'établissement seul. Prévoyez une personne valide et responsable pour vous raccompagner à l'issue de votre intervention/examen.

## VOTRE SORTIE

**Un bulletin de sortie, que vous devrez signer et conserver, vous sera remis.** Vous y trouverez les numéros de téléphones utiles permettant d'assurer la continuité des soins.

En fonction de votre état de santé, votre praticien et/ou médecin anesthésiste peuvent décider de vous garder en hospitalisation complète. Si vous souhaitez quitter l'établissement malgré un avis médical contraire, il vous faudra signer une attestation qui engagera votre responsabilité.

## NOS RECOMMANDATIONS POST-OPÉRATOIRES

Cette liste est non exhaustive, selon avis de votre médecin en rapport avec votre intervention ou examen :

- Ne pas conduire, ne pas boire d'alcool pendant les 12 heures qui suivent l'intervention.
- Différer toute décision importante, votre vigilance peut être diminuée.
- N'absorber que les médicaments qui vous ont été prescrits par l'anesthésiste ou le chirurgien.

## VOTRE SUIVI POST-OPÉRATOIRE

**Le lendemain de votre intervention, un(e) infirmier(e) du service vous appellera entre 14h et 17h** afin d'assurer votre suivi post-opératoire et répondre à vos éventuelles questions. Pour les interventions réalisées le vendredi, le suivi post-opératoire sera réalisé le lundi suivant l'intervention.

**Dans l'intervalle et en cas d'inquiétude, vous pouvez bien entendu nous joindre par téléphone.**

# Votre prise en charge en hospitalisation complète

- Dans la **semaine précédant** votre hospitalisation vous serez contacté par le service des admissions de la clinique afin de vous rappeler **votre heure d'arrivée** et également de faire le point sur les **documents** que vous devez apporter.
- Le **jour de votre entrée**, présentez-vous aux hôtesse d'accueil afin de faire le point sur votre dossier de préadmission.
- Si votre dossier est **complet** vous pourrez patienter en attendant que l'hôtesse vous indique que votre chambre est libre.
- Si votre dossier est **incomplet**, l'hôtesse vous remet un numéro afin d'être reçu par un agent du service des admissions avec qui vous complèterez votre dossier avant de monter dans votre chambre.



## VOTRE TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX PENDANT VOTRE SÉJOUR



### → EN VUE DE VOTRE HOSPITALISATION, MERCI :

- D'apporter vos **dernières ordonnances** et vos **médicaments habituels** (équivalent à 72h de prise).
- De signaler au médecin **les médicaments que vous prenez** sans ordonnance (automédication, phytothérapie, etc.).

Si votre hospitalisation n'était pas prévue, demandez à l'un de vos proches d'apporter vos ordonnances pour vous.

### → PENDANT L'HOSPITALISATION :

- Remettez tous vos médicaments à l'infirmier(e). Ils vous seront rendus à votre sortie.
- **Le médecin adapte votre traitement à votre état de santé**, par conséquent le nombre, la forme et la présentation des médicaments que l'on vous donne peuvent être différents de votre traitement habituel.  
N'hésitez pas à poser des questions sur votre traitement.

### → À LA FIN DE L'HOSPITALISATION :

- Le médecin vous remet **une ordonnance de sortie** avec toutes les informations nécessaires sur votre nouveau traitement.

## VOTRE SORTIE

Nos services vous remettront :

- **Votre courrier de sortie ou de fin d'hospitalisation** (lettre de liaison)
- **Vos prescriptions médicales** (médicaments, soins...)
- **Votre bon de transport en ambulance ou en taxi** si nécessaire
- **Votre arrêt de travail** si nécessaire
- **Vos résultats d'examens** réalisés pendant votre séjour

### → LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Votre date de sortie est fixée par le médecin. Afin d'effectuer les démarches de votre sortie les agents du service des admissions vous accueillent **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 9h15 à 14h15 et le dimanche de 11h00 à 17h00.**

### → SORTIE CONTRE AVIS MÉDICAL

Si vous souhaitez quitter l'établissement malgré un avis médical contraire, vous devrez signer une attestation dégageant la responsabilité des médecins et de l'établissement.



# Votre séjour

## VOTRE CONFORT



### → CHAMBRE

Votre séjour s'effectue dans une **chambre seule ou à deux lits**, bénéficiant de tout le confort d'un établissement moderne. L'affectation d'une chambre particulière dépendra des disponibilités dans le service. Si vous bénéficiez d'une chambre particulière, elle sera facturée à votre mutuelle, ou à votre charge en fonction de votre contrat de mutuelle.

Toutes les chambres sont climatisées, équipées d'un téléphone, d'un téléviseur et de placards individuels.



### → LINGE

Veillez-vous munir **du linge de toilette et de nuit** indispensable à votre séjour ainsi que d'un **nécessaire de toilette** (dentifrice, brosse à dents, savon).



### → PARKING

Un parking public payant est à la disposition des patients et des visiteurs sur le site de la clinique. Des places de parking pour personnes à mobilité réduite sont disponibles à proximité immédiate de l'accueil du service des urgences et de l'entrée de la clinique.

Durant votre hospitalisation vous bénéficiez d'un forfait de stationnement sur le parking dont le tarif variera en fonction de la durée de votre séjour.

**Tarifs présentés page 36.**



### → INTERNET / WIFI

L'établissement propose un accès au réseau internet. Vous pouvez vous renseigner auprès des hôtesses d'accueil.



### → TÉLÉPHONE

Afin de vous permettre d'être joignable de l'extérieur un téléphone est à votre disposition dans votre chambre. Votre numéro direct vous sera communiqué par les hôtesses d'accueil. Le montant du forfait est disponible sur le site internet de l'établissement et également dans ce livret.



### → VOS OBJETS DE VALEURS ET EFFETS PERSONNELS

Nous vous conseillons de venir sans vos objets de valeur (bijoux, carte bancaire, ordinateur portable, tablette...).

Conformément à la loi n°92-614 du 6 juillet 1992, la clinique met à votre disposition un coffre au bureau des entrées, afin que vous puissiez y déposer vos objets de valeur pendant votre hospitalisation. **La clinique n'est responsable que des objets déposés au coffre.**

Si vous apportez des objets personnels, nous vous invitons à les mettre en sécurité dans le coffre du bureau des entrées, au moment de votre hospitalisation.

SI VOUS ÊTES PORTEUR D'UN APPAREIL DENTAIRE, D'UNE PROTHÈSE AUDITIVE OU DE LUNETTES, veuillez le signaler dès votre entrée au personnel soignant.

Il vous est conseillé d'éviter de ranger votre appareil dans du papier ou un mouchoir. **Une boîte spéciale sera mise à votre disposition pour votre appareil dentaire.** Nous ne pouvons en être responsables en cas de perte ou de disparition, si vous n'avez pas pris cette précaution.



## RESTAURATION

La cafétéria de la clinique est ouverte du lundi au vendredi **de 12h00 à 14h00**  
Les horaires des repas servis aux patients en chambres sont les suivants :

à partir de

**7H30**

**Petit-déjeuner**

entre

**11H30**  
et **12H30**

**Déjeuner**

entre

**18H00**  
et **19H00**

**Dîner**



### → BOISSONS

Des distributeurs de boissons chaudes et fraîches sont disponibles dans l'établissements notamment dans le hall d'entrée et dans les salles d'attente des étages de soins.



### → POINT CHAUD

Un espace de restauration rapide pour vous et vos visiteurs est à votre disposition dans le hall d'accueil de l'établissement. Il vous propose un large choix de produits (sandwichs, salades, soupes, viennoiseries, boissons chaudes ou froides, jus d'orange frais, pâtisseries, confiseries...).

Cet espace est ouvert :

**8h00**  
**18h30**

du lundi  
au vendredi

**9h00**  
**17h00**

le samedi

**13h00**  
**17h00**

les dimanches  
et jours fériés

Vous trouverez également dans l'établissement des distributeurs automatiques de confiseries.

## NOS SERVICES

### → JOURNAUX

Un kiosque à journaux et magazines est à votre disposition au sein du point chaud du hall d'accueil de l'établissement.

### → BIBLIOTHÈQUE

L'association « La bibliothèque pour tous » est présente tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h00 et se déplace au sein des services de soins. Un large choix d'ouvrages vous sera proposé.

### → COURRIER

Votre courrier est distribué dès son arrivée. Le courrier en partance doit être déposé affranchi à l'accueil de l'établissement avant 15h30.

### → INTERPRÈTE

La clinique a recensé les professionnels maîtrisant une langue étrangère. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à l'équipe soignante ou aux hôtesse d'accueil de l'établissement.



## ACCOMPAGNANTS ET VISITES

### → LES ACCOMPAGNANTS

**Si vous êtes en chambre particulière, et sauf contre-indication médicale, un de vos proches peut rester à votre chevet durant la nuit en bénéficiant d'un lit accompagnant. Votre accompagnant peut également prendre ses repas dans votre chambre aux mêmes horaires que vous. Il devra se procurer un ticket à l'accueil avant 11h pour le déjeuner et avant 17h pour le dîner.**

### → LES VISITES

Les visites sont autorisées dans le respect des règles suivantes :

- deux personnes à la fois par chambre,
- uniquement dans les créneaux définis pour chaque service.

SERVICE	CRÉNEAU DE VISITE
Réanimation	15H00 - 21H00
Unité de Soins Intensifs en Cardiologie (USIC)	13H00 - 19H00
Unité de Soins Intensifs en Neuro-Vasculaire (USINV)	15H00 - 17H30
Unité de Soins Continus (USC)	16H00 - 21H00
Autres services d'hospitalisation	12H00 - 21H00

Pour le confort de tous, il est recommandé aux visiteurs de suivre les indications suivantes :

- respecter les horaires de visite,
- quitter la chambre lors des soins ou des visites médicales,
- respecter la tranquillité de votre voisin de chambre,
- ne pas faire de bruit,
- ne pas fumer,
- ne pas apporter de nourriture, de boissons alcoolisées ou de médicaments,
- ne pas apporter de fleurs ou plantes,
- ne pas amener d'enfants en bas âge.

Si votre visiteur **tousse, est enrhumé, grippé ou est porteur d'une maladie contagieuse** (gastro-entérite, rougeole, oreillons,), le report de la visite est nécessaire afin d'éviter de contracter sa pathologie.

Par ailleurs, nous vous informons que les visites peuvent être **limitées ou interdites par décision médicale ou pour toute raison liée à la situation sanitaire.**

Les **enfants de moins de 15 ans** ne sont pas autorisés dans les services de chirurgie.

## CONSIGNES À RESPECTER

### → TABAC

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer** dans les chambres et dans l'enceinte de l'établissement.

Toute personne qui ne respecte pas l'interdiction de fumer peut être appelée à écourter son séjour dans l'établissement. Pour les mêmes règles d'hygiène et de sécurité, **l'usage de la cigarette électronique est strictement interdit** dans les chambres ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

### → DÉGRADATIONS DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX

Vous devez respecter le bon état des locaux, du matériel et du mobilier mis à votre disposition.

### → TÉLÉPHONE PORTABLE

En raison du risque d'interférences avec certains matériels médicaux, l'usage des téléphones portables est interdit dans l'établissement.

### → ANIMAUX

Les animaux sont interdits dans l'établissement par mesure d'hygiène.

### → TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue décente est exigée en dehors de la chambre et lors de vos déplacements dans la clinique.

### → FLEURS

Les fleurs coupées et les plantes en pots sont interdites pour limiter les risques de contamination.

### → CHARTE DES DEVOIRS DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE ET DE SON ENTOURAGE

Durant votre séjour, un certain nombre de règles de vie s'imposent aux patients, accompagnants et visiteurs :

- Conserver une attitude polie et courtoise envers tous
- Respecter les biens et matériels de l'établissement
- Respecter la propreté des locaux
- Ne pas fumer, ni vapoter dans l'enceinte de l'établissement

### RESPECTONS-NOUS

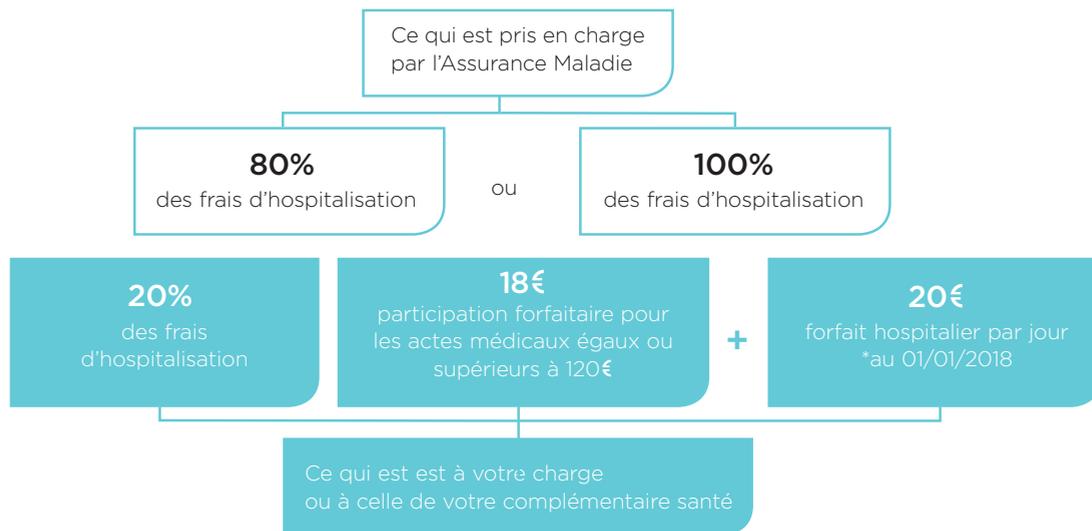
Les agressions, menaces et actes d'intimidations envers les professionnels de santé sont passibles de poursuites judiciaires (*articles 433-3 et 222-8 du code pénal*).

# Frais d'hospitalisation

La clinique est conventionnée avec les organismes d'Assurance Maladie et avec certaines mutuelles.

En fonction de vos souhaits et de vos conditions de prise en charge par votre caisse d'assurance maladie et de votre éventuelle mutuelle complémentaire, un acompte d'au moins 100 € pourra vous être demandé lors de vos formalités d'entrée en hospitalisation. Vous pouvez demander le barème de calcul à la secrétaire qui effectuera votre admission.

*N'hésitez pas à solliciter nos services pour toute question relative aux conditions de règlement de votre séjour.*



## → PAYEZ VOS FACTURES EN LIGNE

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de régler en ligne vos factures liées à votre prise en charge à la clinique du Millénaire. Rendez-vous sur [www.millenaire.fr](http://www.millenaire.fr) rubrique « Payez vos factures en ligne ».

## → NOS TARIFS

### Tarifs hospitalisation

Chambre particulière .....	73€ par journée
Forfait confort ambulatoire .....	30€ par passage

### Suppléments patient

Ouverture de la ligne téléphonique .....	3.20€
Communications téléphoniques .....	0.185€ par minute (par unité FT)
Télévision .....	4.15€ par journée

### Suppléments accompagnant

Lit accompagnant .....	6€ par journée (petit déjeuner inclus)
Repas accompagnant .....	10€ par repas

### Tarifs parking patient

Forfait journée ambulatoire .....	4€
Du 1 <sup>er</sup> au 7 <sup>ème</sup> jour d'hospitalisation .....	15€
Du 8 <sup>ème</sup> au 14 <sup>ème</sup> jour d'hospitalisation .....	20€
Au-delà du 15 <sup>ème</sup> jour d'hospitalisation .....	25€

# Vos droits



## VOS INFORMATIONS

### → DROIT D'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

(Cf. articles L.1111-7 et R.1111-9 du code de la santé publique.)

Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant. Il vous est possible d'accéder à ces informations, en faisant la demande écrite auprès de la direction, accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité. Elles peuvent vous être communiquées soit directement, soit par l'intermédiaire d'un médecin que vous choisissez librement. Vous pouvez également consulter sur place votre dossier, avec ou sans accompagnement d'un médecin, selon votre choix. Les informations contenues dans votre dossier médical ne peuvent être mises à votre disposition avant un délai minimum de 48 heures après votre demande et au plus tard dans les huit jours. Si toutefois les informations datent de plus de cinq ans, ce délai est porté à deux mois. Si vous choisissez de consulter le dossier sur place, cette consultation est gratuite. Si vous souhaitez obtenir copie de tout ou partie des éléments de votre dossier, les frais de reproduction et d'envoi sont à votre charge. Votre dossier médical est conservé pendant vingt ans à compter de la date de votre dernier séjour.

#### **Pour demander l'accès à votre dossier médical, envoyez votre demande à**

[demandedossiermedical@millenaire.fr](mailto:demandedossiermedical@millenaire.fr) ou par courrier auprès de la direction accompagnée du formulaire disponible en ligne sur le site de l'établissement dûment complété et d'une photocopie de votre pièce d'identité à l'adresse suivante :

Madame la Directrice – Clinique du Millénaire  
220 boulevard pénélope  
34000 MONTPELLIER

Les pièces de votre dossier médical pourront vous être communiquées selon les modalités suivantes :

- Clef USB remise en main propre ou par courrier postal
- Version papier remise en main propre ou par courrier postal

### → PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre prise en charge au sein de la clinique du Millénaire, nous vous informons que le recueil des données à caractère personnel vous concernant est essentiel à la gestion de votre séjour. Ces données font l'objet de collectes et de traitements par les professionnels de la clinique et du Groupe Oc Santé.

Pour assurer la continuité de votre prise en charge, les professionnels de la clinique peuvent être amenés à échanger informatiquement des données à caractère personnel vous concernant grâce à une Messagerie de Santé Sécurisée. En tant que responsable de ces traitements, la clinique s'engage à les réaliser dans le strict respect des textes applicables en la matière (*Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*).

Vous disposez d'un droit d'accès aux informations, de rectification, d'oubli et de limitation de transmission de vos données. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, connectez-vous sur le site [www.millenaire.fr](http://www.millenaire.fr), « rubrique RGPD – données personnelles ».

Vos données de santé sont référencées à l'aide de votre identifiant national de santé (INS) et traitées dans le Système d'Information Hospitalier géré par le groupe Oc Santé (obligation légale articles L.1111-8-1, R.1111-8-1 et suivants du code de la santé publique). Ce traitement a pour finalité de permettre votre identification certaine, en vue d'assurer votre prise en charge dans les meilleures conditions. Vous ne disposez pas en revanche du droit de vous opposer au référencement de vos données de santé à l'aide de l'INS (Cf. article R. 1111-8-5 du code de la santé publique).

#### → RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

Vous pouvez demander que votre présence dans l'établissement ne soit pas divulguée à des tiers extérieurs en le signalant au bureau des admissions dès votre arrivée.

#### → VIA TRAJECTOIRE®

Sur les préconisations du schéma régional de l'organisation des soins arrêté par l'Agence Régionale de Santé, l'établissement utilise le logiciel de santé **ViaTrajectoire®** qui est déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés et offre une aide à l'orientation des personnes qui sont à la recherche d'une solution de suite de soins (soins de suite et réadaptation et hospitalisation à domicile). Les données nominatives concernant les patients pour lesquels une demande d'admission est créée dans **ViaTrajectoire®** font l'objet d'un enregistrement.

### DIRECTIVES ANTICIPÉES

(Cf. article L.1111-11 du code de la santé publique.)

**Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté.** Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne relative à sa fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'acte médicaux. À tout moment et par tout moyen, elles sont révisables et révocables. Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, remettez-les au médecin qui va vous prendre en charge au sein de l'établissement ou précisez-lui qui en est le dépositaire. Si vous souhaitez en savoir plus sur les directives anticipées, une fiche informative est à votre disposition à l'accueil.

#### → DON D'ORGANES

La clinique du Millénaire fait partie du réseau REPRELAR consacré au don d'organe. Le don d'organe est une décision personnelle. Personne ne peut décider à votre place, c'est pourquoi il est important d'en parler avec vos proches et d'exprimer vos choix. En cas de refus, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre national de refus du don d'organes de l'Agence de Biomédecine.

Pour avoir plus d'informations, n'hésitez pas à interroger l'équipe soignante. Une plaquette d'information est à votre disposition à l'accueil. Vous pouvez aussi vous adresser à l'ADOT (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains) ou à l'Agence de Biomédecine.

## PERSONNE DE CONFIANCE

(Cf. article L.1111-6 du code de la santé publique.)



Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin.



Cette désignation est faite par écrit. Elle est révocable à tout moment. Si le malade le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions.

Lors de votre admission, il vous est demandé de désigner par écrit une personne de confiance dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Cette désignation est valable pour la durée de l'hospitalisation, mais vous pouvez la modifier à tout moment. Il vous sera également demandé le nom d'une personne à prévenir en cas de besoin. Cette personne peut être ou non la même personne que la personne de confiance.



## LA PERSONNE À PRÉVENIR

Il s'agit de la personne que vous souhaitez prévenir en cas de nécessité. La personne à prévenir et la personne de confiance peuvent être une seule et même personne.

## CULTE

Vous pouvez à tout moment demander la présence d'un représentant de votre confession religieuse auprès du personnel du service d'hospitalisation. Un lieu multi culte est disponible au sein de l'établissement. Renseignez-vous auprès de l'agent d'accueil.

## SOUTIEN AUX PATIENTS ET À LEURS FAMILLES

Un psychologue est présent sur l'établissement, ainsi qu'une assistante sociale qui peut vous aider dans vos démarches. Vous pouvez les contacter soit par l'intermédiaire du personnel soignant, soit par l'intermédiaire de votre médecin.

### — PSYCHOLOGUE CLINICIENNE :

elle consulte au sein de l'établissement les mardi et vendredi après-midi et le mercredi matin.

### — ASSISTANTE SOCIALE :

elle est présente au sein de l'établissement les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H00 à 16H15 et le mercredi de 8H00 à 12H15.

### — INFIRMIÈRE RÉFÉRENTE EN ONCOLOGIE ET CONSULTATION D'ANNONCE :

elle est présente du lundi au vendredi.



## VOTRE SATISFACTION



### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La qualité des conditions d'accueil et de séjour dans l'établissement étant une de nos priorités, des enquêtes de satisfaction sont mises à votre disposition : questionnaire de satisfaction remis au cours de votre séjour et enquête transmise par mail après votre sortie. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour y répondre.

### → DISPOSITIF E-SATIS

Lors de votre admission, il vous sera demandé de nous communiquer votre adresse mail. Deux à trois semaines après votre sortie, vous recevrez un mail vous invitant à compléter le questionnaire e-satis en ligne afin d'exprimer votre niveau de satisfaction. Si vous ne disposez pas d'une adresse mail, vous pouvez communiquer l'adresse mail de l'un de vos proches. Afin de répondre au mieux à vos attentes, votre avis est important. Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes, lors de votre séjour et une fois de retour à votre domicile, afin de répondre à ces enquêtes de satisfaction qui nous permettent d'améliorer toujours plus la qualité de nos services.

### → REMERCIEMENTS, RÉCLAMATIONS

*Articles R1112-79 à R1112-94 du Code de la Santé Publique*

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, nous vous invitons à vous adresser directement à l'accueil de l'établissement pour recueillir votre plainte, réclamation ou tout autre évènement indésirable en lien avec votre prise en charge. Si vous préférez, vous pouvez solliciter ou écrire à la Direction de l'établissement. L'établissement veillera à ce que votre plainte ou réclamation soit instruite selon les modalités prescrites par le code de la santé publique (une fiche informative est à votre disposition à l'accueil). L'ensemble des plaintes et des réclamations est analysé trimestriellement par la commission des usagers (CDU). Si nécessaire, une rencontre peut être organisée avec un médiateur médecin ou non médecin, membre de la CDU. Vous pouvez vous faire accompagner dans l'ensemble de ces démarches par les représentants des usagers de l'établissement. En cas de difficulté pour obtenir une réponse, vous pouvez adresser votre réclamation à l'Agence régionale de santé.

## → COMMISSION DES USAGERS

**La CDU a pour mission de veiller à ce que vos droits soient respectés et de vous aider dans vos démarches.** Elle recommande à l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches. Pour établir ces recommandations, la CDU s'appuie, en particulier, sur toutes les plaintes, réclamations, éloges, remarques ou propositions : c'est pourquoi, il est très important, que vous soyez satisfait ou non, de nous en faire part.

### COMPOSITION DE LA CDU :

- **Madame C. BECHARD**, Directrice, Présidente de la CDU
- **Docteur J-Y. BIGEON**, Anesthésiste-réanimateur, Médecin médiateur
- **Docteur J-P. CONSTANS**, Anesthésiste-réanimateur, Médecin médiateur
- **Docteur Y. LE GOULVEN**, Médecin urgentiste, Médecin médiateur
- **Madame M-C. LAPOINTE**, Directrice des Soins Infirmiers, Médiateur non médecin
- **Madame F. PLANCKEEL**, Coordinateur de la Gestion des Risques, Suppléant médiateur non médecin
- **Madame A. FOUCHEROT**, Responsable du service des urgences, Suppléant médiateur non médecin
- **Madame C. BARRAL-MAKAREVICIUS**, Responsable du service de chirurgie viscérale et digestive, Représentant du personnel soignant
- **Madame A-C. LERICHE**, Représentant des usagers, Vice-présidente de la CDU
- **Monsieur B. CARPIER**, Suppléant représentant des usagers
- **Monsieur D. DALLEU**, Représentant des usagers
- **Monsieur F. BRUM**, Suppléant représentant des usagers
- **Madame E. BOUSQUET**, Responsable Assurance Qualité, en charge des relations avec les usagers

# Charte de la personne hospitalisée

Circulaire N°DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

1. Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.
2. Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.
3. L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
4. Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.
5. Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépitage.
6. Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.
7. La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.
8. La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.
9. Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.
10. La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.
11. La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

Cette charte est également disponible sur demande en braille et en langues étrangères à l'accueil de la clinique.

# Charte de la personne en situation de handicap

- 1** Favoriser la participation active des proches et/ou des aidants
- 2** Veiller au maintien de l'autonomie
- 3** Améliorer l'accessibilité à la Clinique
- 4** Anticiper et coordonner la sortie
- 5** Anticiper les besoins
- 6** Améliorer l'accès aux blocs techniques
- 7** Adapter le circuit de prise en charge des urgences
- 8** Évaluer les aptitudes et réévaluer les besoins au cours de l'hospitalisation
- 9** Adapter la prise en charge de la douleur



**18 ÉTABLISSEMENTS  
REGROUPANT  
PLUS DE  
70 SPÉCIALITÉS**

## MÉDECINE-CHIRURGIE

**Clinique du Millénaire** (Montpellier - 34)

**Clinique Mont-Louis** (Paris 11<sup>e</sup>)

**Clinique Paris-Bercy** (Charenton-Le-Pont - 94)

## MÉDECINE-CHIRURGIE-OBSTÉTRIQUE

**Polyclinique Saint-Roch** (Montpellier - 34)

**Clinique Clémentville** (Montpellier - 34)

## SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

**Clinique Bourgès** (Castelnaud-le-Lez - 34)

Rééducation neurologique

**Clinique Plein Soleil** (Montpellier - 34)

Soins de suite polyvalents

**Clinique Fontfroide** (Montpellier - 34)

Rééducation de l'appareil locomoteur, réadaptation cardiaque, EVC-EPR

**Clinique Les Oliviers** (Gallargues-le-Montueux - 30)

Soins de suite polyvalents, Réadaptation nutritionnelle, Soins de suite pour la personne âgée polypathologique

## PSYCHIATRIE

**Clinique Stella** (Vérargues - Entre-Vignes - 34) - Psychiatrie

**Clinique La Pergola** (Béziers - 34) - Psychiatrie

**Clinique Saint-Martin de Vignogoul** (Pignan - 34)

Psychiatrie

**Clinique Saint-Antoine** (Montarnaud - 34)

Psychiatrie de l'adulte à partir de 50 ans,  
Psychiatrie de la personne âgée

## HÉBERGEMENT DE PERSONNES ÂGÉES

**Les Glycines** (Montpellier - 34) - EHPAD

**Les Lavandes** (Florensac - 34) - EHPAD

**Les Terrasses des Glycines** (Montpellier - 34)

Résidence senior

**Retraite Renaissance** (Montady - 34) - EHPAD

## HOSPITALISATION À DOMICILE

**Home Santé** (Montpellier - 34)



**Oc Santé**

[www.oc-sante.fr](http://www.oc-sante.fr)



**CLINIQUE DU MILLÉNAIRE**

Médecine - Chirurgie

220, boulevard Pénélope - CS 59523

34960 Montpellier Cedex 2

**TEL 04 99 53 60 00 / FAX 04 99 53 60 05**

**info@millenaire.fr**